

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat professionnel SAPAT

Module : MP7

Accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne

Préambule

Les documents d'accompagnement ont pour vocation d'aider les enseignants à mettre en œuvre l'enseignement décrit dans le référentiel de diplôme en leur proposant des exemples de situations d'apprentissage permettant de développer les capacités visées. Ils ne sont pas prescriptifs et ne constituent pas un plan de cours. Ils sont structurés en items recensant les savoirs mobilisés assortis de recommandations pédagogiques.

L'enseignant a toute liberté de construire son enseignement et sa stratégie pédagogique à partir de situations d'apprentissage différentes de celles présentées dans les documents d'accompagnement. Il a aussi la liberté de combiner au sein d'une même situation d'apprentissage la préparation à l'acquisition d'une ou de plusieurs capacités.

Quels que soient les scénarios pédagogiques élaborés, l'objectif est l'acquisition des capacités présentées dans le référentiel de diplôme, qui nécessite de ne jamais perdre de vue l'esprit et les principes de l'évaluation capacitaire.

Rappel des capacités visées

Capacité 7 correspondant au bloc de compétences **B7 : Accompagner la personne dans ses activités quotidiennes**

C7.1 : Intervenir en soutien auprès de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne

C7.2 : Créer des occasions d'interactions entre la personne et son environnement

Finalités de l'enseignement

Ce module est centré sur l'accompagnement de la personne tout en maintenant son autonomie et en la faisant participer le plus possible à l'ensemble des activités.

Il s'agit de permettre à l'apprenant :

- de caractériser l'état physique, physiologique et psychologique de la personne accompagnée dans son contexte ;
- d'estimer les besoins de la personne en lien avec ses éventuelles déficiences et/ou troubles ;
- de comprendre et justifier les choix d'interventions techniques ;
- de réaliser des interventions techniques (en tenant compte des règles d'hygiène et sécurité), en adoptant une posture professionnelle ;
- de rendre compte des interventions effectuées ;
- de mettre en place des conditions favorables au maintien et au développement des interactions entre la personne accompagnée et son environnement.

Ce module s'appuie sur des situations professionnelles courantes et récurrentes dans un contexte donné et pour une diversité de publics (nourrisson-jeune enfant, adolescent, futur et jeune parent, personne en situation d'exclusion sociale et/ou précaire, personne en situation d'incapacité temporaire ou permanente, personne âgée, personne en fin de vie).

Les disciplines ESF et Biologie écologie concourent de manière intégrative à l'acquisition progressive de la capacité.

Précisions sur les activités supports potentielles

L'enseignement s'appuie sur des situations concrètes contextualisées mais aussi sur des visites de lieux de vie, sur l'intervention de professionnels du service à la personne, sur les expériences en stage (PFMP et stages collectifs), sur des activités pluridisciplinaires, intra et/ou inter-modulaires.

Précisions sur les attendus de formation pour chacune des capacités visées

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C7.1. Intervenir en soutien auprès de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne	<p>Posture d'accompagnement : mobilisation des ressources de la personne</p> <p>Etablissement d'une relation interpersonnelle de proximité et distanciée avec la personne accompagnée</p> <p>Réalisation des interventions en toute sécurité pour la personne et l'accompagnant</p>	<p>Diagnostic de situation</p> <p>Communication</p> <p>Posture professionnelle</p> <p>Techniques professionnelles</p> <p>Anatomie et physiologie humaine</p> <p>Hygiène et sécurité</p> <p>Transmission des informations</p>	<p>E.S.F.</p> <p>Biologie - Ecologie</p>

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant, en situation de responsabilité, est capable de proposer un accompagnement adapté à la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne.

En fonction des potentialités et des fragilités identifiées chez la personne accompagnée, l'apprenant ajuste son degré d'intervention. Il encourage la personne accompagnée à participer en étant attentif à son comportement, à son état. Il favorise l'autonomie et le lien social dans le souci constant de la bienveillance, en respectant les règles éthiques et déontologiques. Il assure la transmission des informations aux personnes appropriées (équipe professionnelle, partenaires, famille et proches...).

Précisions sur les attendus de la formation

La méthodologie déclinée lors de l'élaboration puis la mise en place d'un PAP (Projet d'Accompagnement Personnalisé) peut servir de support à la mise en œuvre de ce module. En effet les différentes étapes permettant d'élaborer un PAP (diagnostic, besoins, adaptations) coïncident avec un fil conducteur possible à suivre pour l'ensemble des publics ciblés.

Diagnostic

Etat de santé, comportement, besoins, caractéristiques de l'environnement

Il s'agit de réaliser un diagnostic de manière à mieux appréhender l'état de la personne à travers ses caractéristiques physiques, physiologiques et psychologiques pour identifier ses besoins et ses capacités voire estimer son degré d'autonomie.

Pour identifier les besoins, il existe des outils transversaux à tout public comme la pyramide de Maslow ou la classification des besoins selon V. Henderson mais également de plus spécifiques telle la grille AGGIR (Autonomie Gérontologie Groupe Iso Ressources).

On peut également s'appuyer sur des paramètres physiologiques (par exemple température corporelle, pouls, pression artérielle, poids, analyse de sang, aspect de la peau...).

Le diagnostic porte aussi sur une évaluation globale de l'attitude, du comportement et de l'humeur (par exemple repérer un état de déprime, tristesse, angoisse, euphorie, agitation...).

La partie diagnostic de l'environnement est centré sur l'agencement des lieux notamment en matière

d'accès et de circulation (portes, étages, escaliers, couloirs étroits, ...) et la présence éventuelle d'aides techniques (déambulateur, fauteuil roulant, matériel de puériculture disponible, ...) et d'aménagements (salle de bains, cuisine adaptées, ...).

Communication

Techniques de communication verbale et non verbale en situation professionnelle

Quel que soit le mode employé (verbal, non verbal), la communication doit être adaptée à la personne afin de faciliter l'interaction. Cela sous-entend une attitude positive et d'ouverture (cf. attendu « posture professionnelle »), voire dans certains cas un préalable pour rendre la personne plus réceptive (par exemple se mettre bien en face pour des personnes lisant sur les lèvres, se rapprocher et augmenter le volume sonore pour une personne malentendante, chercher le regard...).

Des outils sont au service d'une communication initialement déficiente comme par exemple de la simple ardoise à la tablette numérique, au Makaton, la langue des signes mais aussi des dispositifs plus spécifiques faisant appel à des micros, voix de synthèse, claviers virtuels, ...

Il ne s'agit pas d'établir un catalogue des outils et méthodes de communication mais bien, en plusieurs situations précises, d'envisager, avec bon sens, la communication la plus appropriée.

Ces contenus de formation sont communs aux modules MP7 et MP8 mais mis en œuvre dans des situations professionnelles différentes.

Posture professionnelle

Ethique, déontologie, limites de compétences, bientraitance, prise de distance, gestion de ses émotions

Cette posture se caractérise par la construction d'une identité professionnelle spécifique aux activités en lien avec l'accompagnement des personnes. Elle englobe l'éthique, la déontologie, la bientraitance, la prise de distance, la gestion de ses émotions, la connaissance de ses limites de compétence ... Une attention particulière est apportée au respect du corps, à l'intimité de la personne et à la notion de pudeur.

Techniques professionnelles

Actes de la vie quotidienne en réponse aux besoins de la personne

Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un catalogue de techniques et actes et encore moins de manière exhaustive puisque ces techniques ne sont que le prétexte à la construction de situations professionnelles d'accompagnement au quotidien. La formation doit s'appuyer sur des cas contextualisés permettant d'évoquer une diversité d'actes et techniques dont ceux les plus courants et récurrents, en particulier au niveau territorial en vue de l'insertion professionnelle. Pour sélectionner les cas les plus pertinents, il est vivement conseillé de consulter le référentiel d'activité du diplôme, en particulier les fiches descriptives d'activités pour ne pas dépasser les limites de compétences qui en résultent.

Anatomie et physiologie humaine

- **Alimentation et diététique**
- **Immunologie, dermatologie, neurologie, appareil musculo-squelettique**
- **Éléments de psychiatrie et de psychologie**

Les notions d'anatomie et physiologie humaine permettent d'éclairer les situations étudiées, tant dans l'appréhension de la personne et de son contexte que dans la justification des actes réalisés. Leur apport et

leur degré de développement se limitent à la compréhension de chaque cas concret support de formation. Les indications suivantes ne constituent donc pas une prescription exhaustive.

- L'alimentation peut ainsi être abordée en se référant aux besoins de la personne et aux moyens d'y subvenir (diététique, hygiène et comportements alimentaires).
- Des éléments d'immunologie peuvent être évoqués en lien avec les conditions d'hygiène (agents antigéniques), l'état de santé de la personne (immunodéficience, allergies...) et les moyens de prévention (vaccination) et de lutte (asepsie, antisepsie, allopathie...).
- L'état de la peau d'une personne constitue un indicateur pertinent en matière d'état de santé aussi des éléments de dermatologie peuvent être introduits (troubles cutanés temporaires et permanents).
- La connaissance du système nerveux est incontournable. Pour autant elle doit se limiter aux notions permettant d'appréhender la communication (organes des sens) et la commande motrice mais également de mieux cerner les déficiences, et donc d'estimer les besoins, liées à des dysfonctionnements (handicaps physiques et sensoriels, maladies neurodégénératives...).
- Des éléments de psychologie ou de psychiatrie peuvent être abordés lorsque l'accompagnement concerne des personnes présentant des troubles mentaux (au sens large du terme : état dépressif, anorexie et boulimie, addiction et sevrage, spectre autistique, bipolarité, déficiences mentales...). Le recours à l'intervention de professionnels de ce secteur (professionnels de santé mais aussi associations reconnues et dédiées) est vivement conseillé.
- L'appareil musculo-squelettique (étudié en 2nde professionnelle) est remobilisé en lien avec la sécurité des personnes, les aidés et les aidants, en particulier lors des transferts (par exemple du lit au fauteuil).

Hygiène

Alimentaire, corporelle, locaux et matériels, lutte contre les agents pathogènes

Cette notion est à aborder dans la plus large acception du terme à savoir comme l'ensemble des principes et des pratiques tendant à préserver, à améliorer la santé. Pour autant l'objectif n'est surtout pas d'établir un catalogue mais bien d'envisager, lors de chaque cas concret étudié, l'hygiène de la personne (hygiène de vie, alimentaire, corporelle, ...) et également des locaux et matériels. Ce dernier point exige de faire appel aux notions étudiées en classe de seconde professionnelle et remobilisées en MP8.

Sécurité des personnes et accompagnants, prévention des risques

Il est nécessaire de repérer les risques domestiques et professionnels afin de mettre en œuvre les actions de prévention appropriées. Les notions de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) étudiées en classe de seconde doivent être ici adaptées aux situations professionnelles liées aux soins de confort et d'accompagnement de la personne.

La remobilisation des notions sur l'appareil musculo squelettique vues en 2nde professionnelle sera mise en lien avec les Troubles Musculo-Squelettiques.

Une attention particulière doit être portée au bon état et à l'entretien régulier des matériels et des appareillages afin de prévenir les risques liés à leur utilisation.

Il est impératif d'aborder la gestion des situations d'urgence en lien avec les notions de secourisme (PSC1, SST).

Le document d'accompagnement thématique consacré au stage collectif « Valorisation du Vécu en Milieu Professionnel » peut utilement être consulté.

L'apprenant doit également être sensibilisé aux comportements à risque (anorexie, alcoolisme, automédication, ...) afin de transmettre ses observations aux professionnels compétents et, dans la limite

de ses interventions, apporter des éléments de prévention.

Transmissions des informations

Recueil et sélection des informations à transmettre, utilisation des outils

Que ce soit en structure, au sein d'un service ou à domicile, le suivi de la personne nécessite une transmission des informations et des observations régulière, claire et précise. L'accompagnant doit être en capacité de recueillir et de sélectionner les informations essentielles à transmettre. Cela concernera par exemple les tâches professionnelles réalisées, les paramètres cliniques, les attitudes relationnelles et sociales et notamment les changements, les signes de détresse, de douleurs, tous les éléments de l'environnement (gestion des produits, dysfonctionnement des matériels, ...), les activités menées, les risques repérés, ...

Les apprenants devront être initiés à la manipulation des différents outils de transmission en fonction de l'environnement professionnel.

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C7.2. Créer des occasions d'interactions entre la personne et son environnement	Recherche de pistes d'interactions Mise en place d'une relation en maintenant la distanciation professionnelle requise	Observation, repérage, recueil d'informations Techniques de communication Posture professionnelle	E.S.F. Biologie écologie

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant, en situation de responsabilité, est capable de se saisir de toutes les opportunités pour entamer des échanges avec la personne. L'objectif visé consiste à susciter l'envie chez celle-ci de maintenir le lien avec son environnement proche (lieu de vie) ou développer sa vie relationnelle et sociale avec l'extérieur. L'apprenant établit un lien professionnel et de proximité avec la personne.

Précisions sur les attendus de la formation

Champs d'observation

- **Attentes et souhaits de l'utilisateur**
- **Habitudes de vie**
- **Etat physique et psychologique**
- **Environnement**

L'observation est essentielle pour établir un diagnostic (cf. 7.1). Ici, elle se concentre sur l'identification d'éléments permettant d'entrer en communication, d'échanger (conversation) voire de proposer puis réaliser des activités adaptées à la personne. Cela doit prendre en compte les éventuelles informations à disposition (projet établissement, projet de service, projet de la personne...).

L'observation concerne le repérage d'éléments relatifs aux habitudes de vie, au travail, aux loisirs, aux centres d'intérêts... (comme par exemple présence de magazines, places de concerts, catalogues d'exposition, de jeux de société, grilles de loto, photographies, de tricot, d'outils de jardinage, de raquettes de tennis...). Cela doit constituer une porte d'entrée à la discussion qui peut ensuite permettre de recueillir les souhaits et attentes de la personne. Selon son état physique et psychologique ainsi que les opportunités sur place, une activité peut être proposée puis réalisée.

Posture professionnelle

La posture professionnelle attendue reste identique à celle décrite en C7.1. Néanmoins, ici, il est incontournable d'aborder le respect du cadre de vie (choix de la décoration, place des objets, ...) et le respect de la vie privée notamment les informations relatives à la vie familiale, sentimentale et sexuelle, les souvenirs personnels, les convictions politiques et religieuses, l'état de santé, la situation financière, ...

Techniques de communication verbale et non verbale en situation professionnelle

Les techniques de communication sont en tout point identiques à celles citées en C7.1. Cependant, alors qu'en C7.1, la communication accompagne essentiellement l'acte professionnel, en C7.2 elle permet l'expression des préoccupations, des envies, des plaisirs de la personne. L'objectif est d'éviter l'isolement et le repli sur soi.

Exemple d'une situation professionnelle contexte support de formation et/ou d'évaluation

Vous êtes employé(e) au sein de l'ADMR comme auxiliaire de vie sociale. Vous intervenez chez Mme Bérenger, 34 ans, maman d'une petite Laura âgée de 8 mois.

Mme Bérenger s'est fracturée le bras droit suite à une chute de cheval.

Aujourd'hui, elle vous demande de l'aider à changer les draps de son lit et de donner le bain à Laura.

Attendus :

L'intervention devra se dérouler en toute sécurité **en privilégiant la participation de l'utilisateur, en favorisant l'autonomie et le lien social** dans le souci constant de la **bienveillance**, en respectant **les règles éthiques et déontologiques**.

On veillera à ce que la **communication soit adaptée** à la situation et au public, en se saisissant de toutes les opportunités pour entamer des échanges avec la personne.

On attend **des justifications mobilisant les savoirs techniques et scientifiques** en lien avec l'état de santé mais aussi les techniques.